



Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut Languedoc recrute :

Un(e) responsable du pôle « développement territorial » et de la mission tourisme

Domaine d'activité : Administration publique

Filière : Technique/administrative

Catégorie : A

Grade : Ingénieur/attaché

Rémunération : Rémunération statutaire et régime indemnitaire

Temps de travail : Temps complet soit 35h00 hebdomadaires

Lieu de travail : Maison du Parc à Saint-Pons de Thomières (34 220) -Commune de 2065 habitants

Site internet : www.parc-haut-languedoc.fr

Emploi « permanent » (prévu au tableau des effectif du syndicat mixte) : L'emploi peut être pourvu selon les règles statutaires de la fonction publique, recrutement, mutation ou par voie contractuelle.

Date limite de réception des candidatures : lundi 18 novembre 2024 à 12h00

Poste à pourvoir au plus tôt

-Date prévisionnelle du jury de recrutement :

Les entretiens auront lieu probablement le 27 novembre 2024

FINALITES DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur, le/la responsable du pôle « développement territorial » et de la mission tourisme intervient sur 2 axes principaux :

- Animation et encadrement du pôle « développement territorial » comprenant les missions développement économique, tourisme, activités de pleine nature, alimentation, agriculture, éducation à l'environnement (4 agents), pour 30% du temps de travail ;
- Mise en œuvre des actions « tourisme » du Pnr Haut-Languedoc pour 70% du temps de travail.

ACTIVITES PRINCIPALES

Responsable du pôle « développement territorial »

Cette mission est exercée pendant 30 % d'un équivalent temps-plein.

Finalités générales

Sous l'autorité du directeur, le/la responsable du pôle :

- Encadre, coordonne et anime le pôle constitué d'agents experts dans leur domaine ;
- S'assure de la bonne mise en œuvre du programme d'action du Parc relatif à son pôle ;
- Organise la préparation du programme d'action à venir ;
- Identifie les sujets devant être transmis à la direction ;
- Participe aux instances du Parc ;
- Contribue à l'approche transversale du Parc sur les différents dossiers.

Missions principales

Encadrement et animation du pôle

- Fixer les objectifs annuels et réaliser l'évaluation annuelle des agents ;
- Valider les congés, les heures supplémentaires, les ordres de mission ;
- Animer les réunions collectives des agents du pôle.

Mise en œuvre du programme d'action et sa préparation

- Passer en revue les actions en cours, état d'avancement ;
- Identifier les blocages éventuels, proposer avec le chargé de mission concerné des solutions pour poursuivre ;
- Identifier les sujets devant être vus avec la direction ;
- Vérifier que les financements et les délais sont respectés ;
- Vérifier le bon fonctionnement des partenariats ;
- Vérifier la bonne réalisation des prestations ;
- Recenser les projets d'action, superviser leur préparation avant validation ;
- S'assurer de la bonne rédaction des fiches action et de l'évaluation financière des actions proposées.

Pour cela le/la responsable de pôle organise des réunions collectives mensuelles avec l'ensemble des agents du pôle et avec chaque agent en tant que de besoin. Il collabore avec les agents du pôle ressources pour le suivi financier.

Participation aux instances du Parc

- Participer aux comités de direction hebdomadaires du Parc (directeur, responsables de pôles, assistante du directeur) : actualités de la semaine, informations générales ;
- Participer aux réunions bilatérales mensuelles avec le directeur : informations à transmettre aux agents du pôle, remontée d'information sur la mise en œuvre des actions, sujets à arbitrer par la direction, problèmes identifiés sur le terrain, état d'avancement de la préparation du programme d'action ;
- Participer aux réunions et séminaires d'équipe ;
- Participer et co-animer les commissions thématiques qui relèvent de son pôle avec les élus ;
- Participer ponctuelle et en tant que de besoin aux Bureaux Syndicaux ;
- Echanger avec les élus référents des différentes thématiques.

Contribution à la transversalité

- Travailler en étroite collaboration avec les autres responsables de pôle et en particulier le responsable de l'autre pôle thématique ;
- Proposer si nécessaire des échanges entre chargés de mission ou entre pôles pour faciliter la circulation de l'information et l'enrichissement des projets ;
- Etre capable de présenter de manière globale les projets relevant de son pôle (enjeux, actions en cours, partenaires principaux) ;
- Participer à l'évaluation des actions du Parc ;
- Participer à la révision de la Charte.

Mission « tourisme »

Cette mission est exercée pendant 70 % d'un équivalent temps-plein.

Activités principales

Mise en œuvre des orientations stratégiques du Parc pour le développement d'un tourisme durable sur le territoire

- Participation à la définition des orientations stratégiques de développement d'un tourisme durable ;
- Animation des partenariats avec les acteurs locaux du tourisme : Agences départementales du tourisme, offices de tourisme, Comité régional du tourisme, réseaux des professionnels, associations, etc ;
- Conception et mise en œuvre des actions de promotion de la Destination Parc : stratégie, supports, évènements, liens avec la marque Valeurs Parc etc ;
- Conseil et accompagnement des opérateurs touristiques.

Développement de la marque sur les sites d'accueil, les hébergements, les séjours et les activités de pleine nature :

- Suivre les évolutions des référentiels Valeurs Parc relatifs à ces activités ;
- Assurer la relation avec les socio professionnels concernés ;
- Suivi les audits d'entrée et de renouvellement ainsi que le conventionnement ;
- Participer au travail collectif d'animation et de promotion de la marque.

Activités annexes

- Participation à des rencontres ou à des réunions d'échanges portant sur la thématique tourisme en lien avec les partenaires du Parc : agences départementales du tourisme, Offices de tourisme, Comité régional du tourisme, etc ;
- Recherche et diffusion d'informations dans le cadre des missions confiées : veille ;
- Participation aux réflexions transversales au sein des groupes de travail, commissions et instances du Parc et des réseaux interparcs (Occitanie, Fédération nationale des Parcs naturels régionaux).

COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

Savoirs

- Niveau d'études requis : BAC+5 dans le domaine du tourisme ;
- Connaissance du territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc : compréhension des logiques, des enjeux et des acteurs de l'économie et du développement local et durable ;
- Connaissance des politiques publiques du tourisme ;
- Maîtrise avancée et pratique courante des logiciels de bureautique et de bases de données sous Word, Excel, Powerpoint, etc.

Savoir-faire

- Expérience en pilotage et réalisation d'études, de diagnostics, proposition et mise en œuvre de solutions ;
- Aptitude à l'animation d'équipe, expérience souhaitée ;
- Qualités relationnelles, écoute ;
- Qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- Rendre compte des actions et projets ;
- Organisation du travail (rigueur, autonomie, délai, priorités) ;
- Intérêt pour diversifier ses thématiques de travail ;
- Aptitude à identifier les sujets sensibles ;
- Etre force de proposition ;
- Capacité à travailler en équipe et en transversal ;
- Adaptabilité et réactivité.

Pour déposer votre candidature :

Faire parvenir une lettre de motivation avec curriculum vitae à :

Monsieur le Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc
1 Place du Foirail – BP 9 - 34220 SAINT PONS DE THOMIERES
Tél. 04 67 97 38 22 – e.mail : secretariat.general@parc-haut-languedoc.fr